



Bulletin des membres

Vol. 4 | 22 décembre 2022

L'ACNB est reconnaissante envers VOUS



Notre association est fière de représenter les cosmétologues de toute la province ! Nous sommes reconnaissants pour le travail que chacun(e) d'entre vous effectue chaque jour, faisant en sorte que les Néo-Brunswickois(es) se sentent beaux et belles en offrant des services réglementés. Au cours de la nouvelle année, nous continuerons à faire passer les intérêts de notre profession en premier et nous avons hâte de communiquer avec nos membres après le congé des Fêtes.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, de passer un bon temps des Fêtes !

Le saviez-vous ? Édition cils

Tirant parti de notre relation avec l'Association des optométristes du Nouveau-Brunswick, nous vous encourageons à lire cet article pertinent pour en apprendre davantage sur l'importance de protéger vos cils.

Pour plus de détails, [cliquez ici](#).

COSMETOLOGISTS UNITE
COSMÉTOLOGUES UNIS

Réservez la date

Du 23 au 25 septembre 2023, joignez-vous aux Associations de cosmétologie du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour une célébration unique de la cosmétologie dans les provinces de l'Atlantique à Moncton, au Nouveau-Brunswick ! Au cours de cet événement de trois jours, les participants seront accueillis par des cours et du perfectionnement professionnel, des compétitions, des vendeurs, et plus encore.



Heures de bureau pendant les Fêtes :

Notre bureau sera fermé pour les vacances du 23 décembre à 12h jusqu'au 3 janvier 2023. Si vous avez des questions avant ou après cette date, n'hésitez pas à nous contacter !

Téléphone : (506) 458-8087 Sans frais : 1 (800) 561-8087 (N.-B. seulement) Courriel : generalinfo@canb.ca



Introduction d'une éventuelle "licence principale"

L'ACNB a récemment modifié sa législation afin d'inclure la classification de maître cosmétologue. Une motion sera présentée lors de la prochaine AGA du 29 mai 2023. En vertu de ce nouvel ajout, les cosmétologues agréés du Nouveau-Brunswick pourraient demander à devenir maître cosmétologue agréé. De plus, cette motion proposée fournirait des détails supplémentaires et des lignes directrices pour les cosmétologues qui souhaiteraient faire une demande et maintenir une licence de maître cosmétologue annuellement.



Concours éclatants lors de Cosmétologues Unis

L'événement Cosmétologues Unis a pour but de reconnaître et de célébrer tous les cosmétologues. Pendant l'événement de trois jours, les cosmétologues participants seront invités à démontrer leurs talents et leurs capacités artistiques en prenant part à une variété de compétitions créatives sur le thème des diamants. Dans l'espoir de remporter des prix, les artistes participants concourront dans l'une des catégories suivantes : mise en valeur artistique des ongles, conception de tresses de cheveux texturées, coupe de cheveux de conception sur le thème du dégradé et du diamant, et coiffure de mariée fantaisie.

Restez à l'écoute pour plus d'informations sur l'inscription et les directives !

Rappels importants :

1 : Suite à la décision de l'AGA de mai 2022, les esthéticien(ne)s et les instructeur(trice)s en esthétique agréé(e)s qui offrent des services de rehaussement des cils doivent demander leur licence avant le 31 décembre 2022.

2 : À partir du 1er juin 2023, vous n'aurez plus que 30 jours – et non 90 jours – pour effectuer le paiement du renouvellement de votre licence avant d'encourir des pénalités.